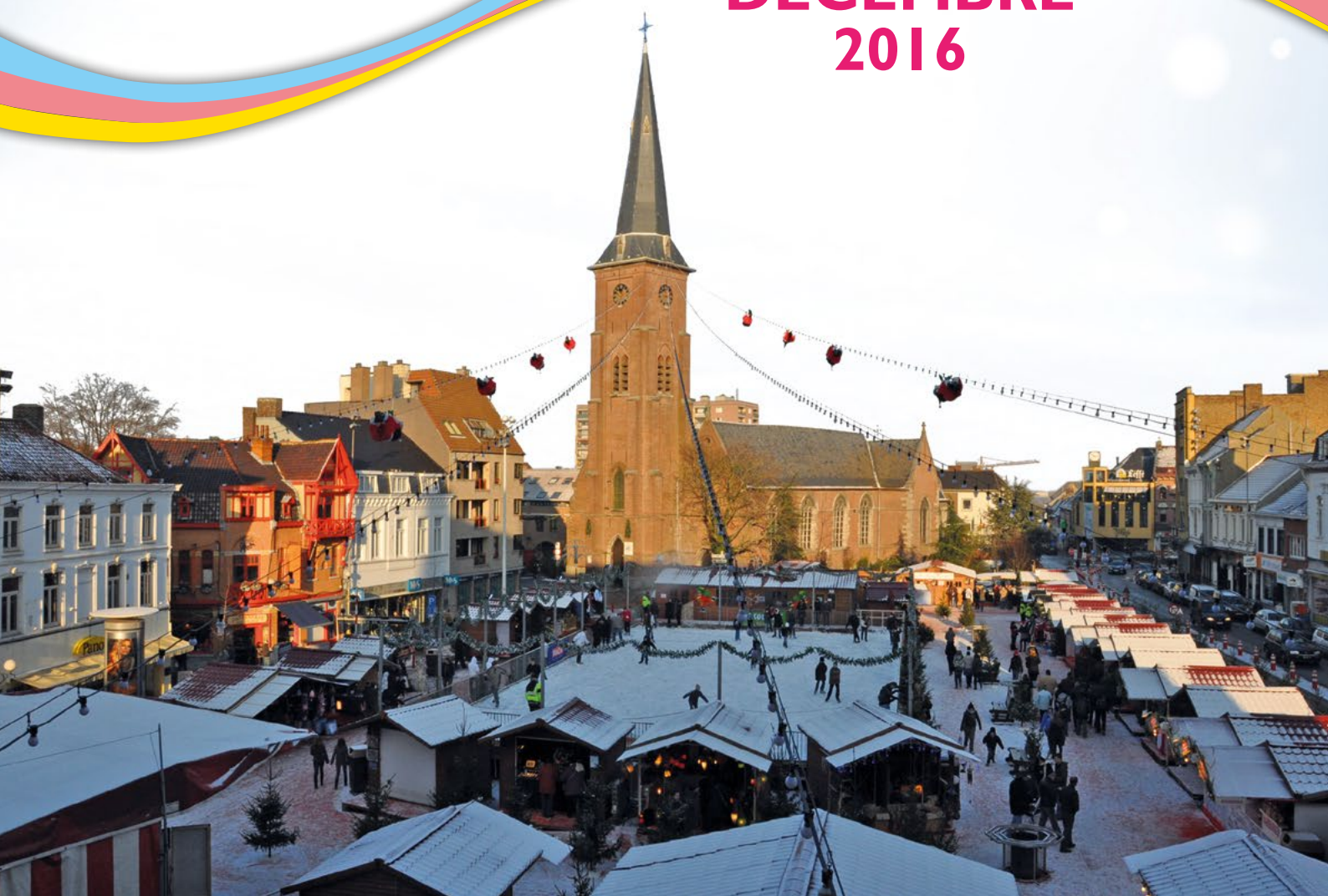




Mouscron

vivre dans ma Ville

**DÉCEMBRE
2016**



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Toute occupation du domaine public (conteneur, festivités, travaux, déménagement, réseaux, activités commerciales,...) nécessite l'obtention d'une autorisation de la part du Collège Communal suivant un délai de 30 jours pour les festivités et de 15 jours pour toute autre occupation.

Certaines occupations entraînent le paiement d'une redevance administrative et/ou redevance sur l'Occupation du Domaine Public.

Dans le cas de l'organisation de la retransmission d'un événement sur un écran géant, le formulaire de demande doit être accompagné d'un [formulaire](#) spécifique.

Un [mémento](#) spécifique pour ce type de manifestation a été réalisé à l'attention de l'organisateur, qui en prendra connaissance.



organise au profit des enfants accueillis

LE SAMEDI 04 /02/ 2017

à partir de 18 heures 30'

En la salle rouge du Centr'Expo, rue de Menin 475 - 7700 MOUSCRON

Assiette fromage ou charcuterie

adulte : **7€** (en prévente) - **8€** (sur place)
enfant : **4€**

**SOUPER
ASSIETTES
CAMPAGNARDES
BIERES
SPECIALES**

Editeur responsable : Ann CLOET, Place du Tuquet 13C - 7700 MOUSCRON



Édito



1. Edito
2. Permanences
3. Police
- 4-5. Culture
- 6-7. Affaires sociales
Travaux bâtiments
- 8-9. Famille - Population
- 10-11. Logement - Mobilité
- 12-13. Jeunesse - Sports - Jumelage
Egalité des Chances
- 14-15. Enseignement
- 16-17. Personnel
- 18-19. CPAS
20. Environnement
21. Opposition

vivre
dans ma ville

Editeur responsable : Ville de Mouscron
Grand-Place, 1 - 7700 Mouscron - © Service Communication / Presse

C'est un sérieux défi que doivent relever la plupart des villes : le maintien d'un commerce pertinent, en quantité et en qualité, dans le centre.

Si le commerce est de la responsabilité des commerçants, il est aussi l'affaire des élus.

A eux d'engager une stratégie adaptée à la situation particulière de leur territoire...

A Mouscron, nous avons veillé à majorer l'offre de stationnement. Deux nouveaux parkings viennent de voir le jour : à la rue de Tourcoing sur le site « Métropole » et à la rue de Courtrai dans le périmètre du Centre administratif.

Nous avons lancé le vaste dossier de rénovation de la Grand Place et de ses environs immédiats. Début des travaux : 2017 !

Nous avons également commandé une étude auprès d'une société spécialisée, laquelle a défini 5 axes pour un développement commercial harmonieux au centre-ville.

Cinq groupes de travail sont chargés de transformer ces pistes de réflexion en propositions concrètes.

Conscients de nos responsabilités et fiers de notre engagement, nous veillerons à ce que ces suggestions trouvent le chemin de la réalité.

Les budgets nécessaires seront dégagés !

Pour que vive le cœur de notre cité !

Alfred Gadenne
Bourgmestre de Mouscron

Wallonie
picarde



acteur de
l'eurométropole
lille kortrijk tournai



Permanences des membres du collège communal

Bourgmestre, **Alfred GADENNE**

Contact tél. : 056/860.289
Centre Administratif : Rue de Courtrai 63 - 2^{ème} étage
(Uniquement sur rendez-vous)
Dottignies : Maison communale - lundi de 9h à 10h
Herseaux : Maison communale - lundi de 11h à 11h30
Luvingne : Maison communale - lundi de 11h30 à 12h

Michel FRANCEUS Echevin de la Culture, du Travail et des Relations internationales

Contact tél. : 056/860.169
Mouscron : Centre Culturel Marius Staquet
Mercredi de 14h à 17h

2^{ème} Echevine, **Brigitte AUBERT** Echevine des Affaires sociales, de la Santé, des Seniors, des Personnes handicapées, de l'Urbanisme et des Travaux Bâtiments

Contact tél.: 056/860.214 - 056/860.323 - 056/860.833
Centre Administratif : Rue de Courtrai 63 - 1^{er} étage
Mardi de 15h à 17h ou sur rendez-vous.
Luvingne : Maison communale
2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14h à 14h30
Herseaux : Maison communale
2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 14h30 à 15h
Dottignies : Maison communale
2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 15h15 à 15h45

3^{ème} Echevine, **Ann CLOET** Echevine de la famille et de la petite enfance, de la population, de l'état-civil, de l'informatique, des cultes, du budget et de l'environnement

Contact tél. : 056/860.470
Mouscron : Centre Administratif
Rue de Courtrai 63 - 1^{er} étage - Mardi de 15h à 17h
Dottignies : Maison communale - 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois
de 13h30 à 14h
Herseaux : Maison communale - 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois
de 14h à 14h30
Luvingne : Maison communale - 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois
de 14h30 à 15h
Ou sur rendez-vous.

4^{ème} Echevine, **Marie-Hélène VANELSTRAETE** Echevine de la mobilité, de la sécurité routière, du logement et du patrimoine

Contact tél. : 056/860.513
Mouscron : Rénovation urbaine, bureau du logement,
Passage St Barthélemy le 1^{er} vendredi de chaque mois de 12h à 12h30.
Dottignies : Maison communale - Vendredi à 8h30
Herseaux : Maison communale - Vendredi à 9h30
Luvingne : Maison communale - Vendredi à 10h30
Et sur rendez-vous

5^{ème} Echevine, **Kathy VALCKE** Echevine de la Jeunesse, des Sport, de l'Égalité des chances et du Jumelage

Contact tél. : 056/860.349
Mouscron : Centre Administratif - rue de Courtrai 63,
3^{ème} étage
Mercredi après-midi uniquement sur rendez-vous

6^{ème} Echevin, **Philippe BRACAVAL** Echevin de l'Instruction publique

Contact tél. : 056/860.292
Centre Administratif : Rue de Courtrai 63 - 1^{er} étage
Lundi de 13h30 à 16h30 sans rendez-vous.
Possibilité de rendez-vous.

7^{ème} Echevin, **Marc CASTEL** Echevin du Personnel & des ressources Humaines

Contact tél. : 056/860.385
Herseaux : Maison communale
Vendredi de 10h15 à 10h45
Mouscron : Centre Administratif
Rue de Courtrai 63 - 2^{ème} étage
Lundi de 15h à 16h
Mardi et mercredi de 10h à 12h et sur rendez-vous
Dottignies : Maison communale - Vendredi de 11h à 12h

Président du CPAS, **Benoît SEGARD**

Contact tél. : 056/390.450
Mouscron : Avenue Royale, 5 - uniquement sur rendez-vous

Directeur général, **Christian DELAERE**

Contact tél. : 056/860.205
Mouscron : Centre Administratif, rue de Courtrai 63,
2^{ème} étage - uniquement sur rendez-vous



Vols dans habitations, garages et abris de jardins : Attention aux mois sombres.



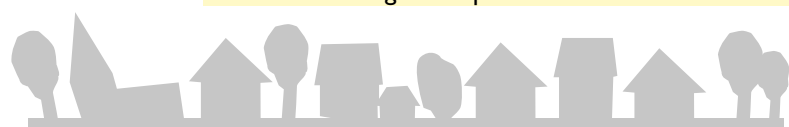
Avec le récent changement d'heure et les jours qui commencent à raccourcir, les risques de cambriolage augmentent. Les congés et les vacances d'hiver qui approchent sont une période particulièrement à risque dans la mesure où certaines personnes s'absentent également de chez elles pendant un long moment.

Comment éviter ces désagréments ? Voici quelques précieux conseils très simples à appliquer :

- Pensez à la visibilité et à la lumière : installez un minuteur sur vos lampes et faites en sorte que l'éclairage s'allume et s'éteigne à intervalles irréguliers et dans différentes pièces, selon vos habitudes de vie. Donnez à votre habitation l'impression d'être toujours occupée;
- Installez un éclairage équipé d'un système de détection de mouvements autour de votre habitation ;
- Verrouillez portes et fenêtres, même si vous quittez une pièce ou votre habitation pour quelques instants seulement ;
- Ne laissez pas traîner d'outils ou d'échelles qui pourraient faciliter le travail des cambrioleurs. Fermez à clé votre abri de jardin ;
- Dissimulez les objets attrayants et faciles à emporter, comme les bijoux, GSM, matériel vidéo, ordinateurs et autres appareils électroniques de valeur ;
- Enregistrez les numéros de série, notez les caractéristiques de vos objets de valeur et photographiez vos bijoux. Cette liste pourrait être très utile en cas de vol ;
- Jetez également un œil sur l'habitation de vos voisins et signalez sur-le-champ tout agissement suspect à nos services (056 863 000) ;
- Un partenariat local de prévention est peut-être actif dans votre quartier. N'hésitez pas à vous y inscrire !
- Faites installer une serrurerie, un vitrage résistant à l'effraction. Le conseiller en prévention vol de votre police locale ou commune vous conseillera volontiers et gratuitement à ce sujet. Uniquement sur rendez-vous : 056 863 150.



Plus d'infos sur le site web de la zone de police : www.policemouscron.be
(rubrique questions / prévention)





Michel Franceus
1^{er} Echevin chargé des Affaires
Culturelles, des Relations
Internationales et
du Travail.



Le 14/01/17 : Laurent Doumont soul quartet
Soirée Cabaret - Jazz / 20h30.
Le 15/01/17 : André Barbé "Fort rêveur"
Dimanche en chantant / Dès 15h.
Le 19/01/17 : Gainsbourg ressuscité, bien fait
pour sa gueule !
Soirée Cabaret - Chanson française / 20h30
Le 24/01/17 : Hommage à PAF par Sylvie Vieren
Soirée Cabaret - Chanson française / 20h30 et aussi
à 12h30 dans le cadre d'Evasion Culturelle.
Le 10/02/17 : Zanzibar + Pierre-Alain Volandot
Boogie-Woogie / 20h30
Le 11/02/17 : Nicolas Kummert "Rainbow" Feat
Lionel Loueke
Soirée Cabaret - Jazz / 20h30

Le 15/02/17 : Angel Ramos Sanchez "The coach"
Sauf scène - Humour / 20h30
Le 24/02/17 : Kamini "Il faut que je vous explique"
Humour / 20h30
Le 11 et 12/03/17 : Le Soldat Rose 2
Conte musical / Le 11 à 17h et 20h30.
Le 12/03 à 20h30.
Le 13/03/17 : Trio Khnopff : Folk !
Musique classique / 20h30.
Le 17/03/17 : Alex Deschamps & C°
Chanson / 20h30.
Le 18/03/17 : Mimi Verderame quartet
Soirée Cabaret - Jazz / 20h30.
Le 21/03/17 : Olivier Barrot raconte le théâtre
de Vaudeville. Conférence Théâtralisée / 20h30
Le 23/03/17 : Les Piliers
Soirée Cabaret - Jazz électro / 20h30.
Le 24/03/17 : Lieutenant
Soirée Cabaret Pop-folk en français / 20h30.
Le 30/03/17 : Massot-Florizone-Horbaczewski
+ Aaron McFadden "Secrets"
Musique du monde / 20h30.

Pour des raisons indépendantes
de notre volonté les concerts
de Suarez est reporté au 25
mars 2017 et celui de Fabrice
Alleman à notre prochaine
saison 2017/18.



Centre Culturel
de Mouscron

Rens. 056 / 860 160

www.centrecultureldemouscron.be

Rejoignez-nous sur facebook :
centreultureldemouscron7700

lavenir.net

PROXIMAG



Ateliers artistiques intergénérationnels sur le thème : "Le numérique et ses répercussions sur la vie de famille"



Sur inscription : Le 21/01, le 18/02 et le 18/03/17 de 10h30 à 12h. 2 € par cours
A partir de 6 ans,

les enfants de moins de 14 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.
Renseignements et inscription au 0471/ 48 04 02 ou par email à sullivan.martens@live.be



À travers trois techniques - peinture, sculpture et traitement informatique - vous pourrez vous exprimer sur un sujet très actuel : les nouvelles technologies ! Indispensables pour les uns, diaboliques pour les autres : quoi qu'on en pense le numérique et le multimédia font aujourd'hui partie de notre quotidien ! Chaque cours débutera par une partie théorique où vous découvrirez le travail et le regard de différents artistes qui se sont penchés sur la thématique. Viendra ensuite la pratique. Guidés pas à pas par des professionnels, vous développerez votre esprit critique et votre imagination. Vous présenterez le résultat de votre réflexion lors d'une grande exposition ouverte à tous. L'écoute et le partage seront les maîtres-mots de ces rencontres. Bref, une occasion unique de passer un agréable moment avec vos proches et, pourquoi pas, lier de jolies amitiés.

Dans le cadre de la "langue française en fête"

Au Centre Marcel Marlier, dessine-moi Martine.
Avenue des Seigneurs de Mouscron, 1
7700 MOUSCRON (B)



Voici un an que Frédérique et Stéphane vous accueillent dans la nouvelle bibliothèque de Dottignies, au 35 rue Julien Mullie où vous trouverez :

- un espace informatique équipé de 4PC,
- un endroit pour les travaux de groupes
- une zone confortable pour découvrir les livres et les jeux qui vous y attendent
- des activités pour tous les publics

Pour plus d'infos : www.bibliotheque-mouscron.be

Horaires

Mercredi, jeudi de 14h à 18h

Vendredi de 10h à 12h et 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h



MOUSCRON SUR GLACE



21^{ème} édition
Dès le 8 décembre
2016

1 patinoire - 20 Chalets

Infos : www.visitmouscron.be

CONCERTS

8/12 : INAUGURATION AVEC ZENITH
COVER BAND (20H)

9/12 : DOUBLE T BAND (15 MUSICIENS
SUR SCÈNE - JAZZ) (19H)

10/12 : LITTLE BITCH AND THE
ALCOOLICS (ROCK) (17H)
DJ STEVEN DAKOTA (19H)

11/12 : CONCERT DE NOËL DES CHORALES
(ÉGLISE ST-BARTHELEMY - 15H30)
DANY BOYS BLUES BAND (BLUES)
(17H)

16/12 : ANKHS 'S TROUBLE (ROCK)
17/12 : RETRO FANFARE (17H)
MASHUP (19H)

23/12 : CHORALE SENIOR CLUB (17H)
ET MABOUL KIES (19H)

SÉANCES PHOTOS AVEC PÈRE NOËL

(RENOVATION URBAINE) LES 11, 18 ET 21
DÉCEMBRE DE 16H À 18H (GRATUIT)

ATELIERS ENFANTS COMPRENANT LES BRICOLAGES ET LE GOÛTER

(3 EUROS)

10/12 : SÉANCES À 15H ET À 17H

14/12 : SÉANCE À 15H

17/12 : SÉANCES À 15H ET 17H

21/12 : SÉANCES À 15H



Brigitte AUBERT-VERHELLE

Echevine des Affaires Sociales, de la Santé, des Seniors, des Personnes Handicapées, de l'Urbanisme, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Bâtiments.
Conseillère Provinciale

Le service des Affaires Sociales et de la Santé collabore avec les associations dans le cadre du «**Plan Grand Froid**». L'hiver venu, certains de nos citoyens, et particulièrement les plus âgés, isolés et/ou fragilisés, rencontrent des difficultés diverses. Il existe de **nombreuses solutions d'aides** alimentaires,

vestimentaires, d'hébergement, ... Nos services assurent la coordination et orientent le public en fonction des besoins rencontrés. N'hésitez pas à nous contacter !

*Belle fin d'année.
Joyeuses Fêtes !*



Agenda des Seniors

L'**agenda 2017** des activités seniors est prêt et sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres de chacun de nos aînés! Contactez le Service Seniors pour toute information relative aux activités organisées ou toute autre demande !

• Service Seniors 056/860.253

Cartes de stationnement

Le service Handicontact vous rappelle quelques bonnes pratiques concernant la **carte de stationnement pour personnes handicapées**. Cette carte vous donne **certaines avantages** pour stationner le véhicule **que vous conduisez** ou le véhicule **dont vous êtes passager**.

Cette carte est personnelle. Personne ne peut donc l'utiliser si vous n'êtes pas à bord du véhicule.

Elle mentionne une **durée de validité**. Vérifiez cette date pour ne pas être en infraction au code de la route et éviter ainsi **une amende de 110€**.

La place de stationnement située devant votre domicile et pour laquelle vous avez fait la demande auprès des services communaux, **ne vous est pas uniquement réservée**. Inutile de rappeler que l'on peut tous un jour être en situation de handicap... Veillons à **respecter l'utilisation** de ces places tellement précieuses !

Handicontact 056/860.285

Disco Soupe sur le marché de Noël

Hey les Discosoupien(ne)s !

Le "Disco Soupe" revient, le **mercredi 21 décembre** sur le grand podium du marché de Noël.

Pour rappel, les "Disco Soupes", ce sont des sessions collectives et ouvertes de cuisine à base

de légumes rebuts ou invendus dans une ambiance musicale et festive. Et cette année, les hostilités débuteront dès le matin avec la participation des élèves d'un établissement scolaire qui a pour but de valoriser la consommation de soupe à l'école !

infos 056/860.331



La première phase des travaux de réalisation des nouvelles infrastructures pour le **Musée de Folklore** s'achèvera en cette fin d'année. Celle-ci consiste en la construction du bâtiment, la rénovation du pavillon et l'aménagement du parvis. Pour rappel, le projet englobe la construction d'un nouveau musée, la rénovation de 2 bâtiments anciens (à usage de locaux pédagogiques et d'estaminet), l'aménagement d'un espace vert d'un hectare en jardin thématique lié aux collections muséales et l'étude de deux parkings renforçant la mobilité et la sécurité des usagers.



Le logement situé au numéro 110 de la **rue du Crétinier** et propriété de la commune est en cours de rénovation. Il est destiné à devenir **un logement de transit** pourvu de deux chambres. Les travaux ont débuté en mai dernier et devraient s'achever en cette fin 2016.



Service Travaux - Bâtiments
Centre Administratif
Rue de Courtrai 63
056/860.811

Autre chantier, celui du **Château des Comtes**, lequel touche à sa fin. La coursive et la passerelle ont été réalisées.



Les douves, elles, n'attendent plus que l'eau claire qui arrivera via un réseau séparatif du bois fichaux permettant de maintenir un niveau d'eau plus stable et créer un bassin de d'orage (tamponnement) en cas de fortes pluies.



Infos - Rendez-vous : Centre Administratif Mouscron - Rue de Courtrai 63 - 7700 Mouscron - 056/860.323

brigitte.aubert@mouscron.be
www.brigitteaubert.be



Ann CLOET

Echevine de la Petite enfance, des Affaires familiales, de la Population, de l'État-civil, de l'Informatique, des Cultes, de l'Environnement et du Budget

UN NOUVEL ESPACE VERT, PÉDAGOGIQUE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT À LA CRÈCHE LES P'TITS GARNEMENTS.



Cette idée de réaménagement de l'espace extérieur vient de l'équipe qui souhaitait profiter davantage du jardin avec les enfants, créer un petit potager pour faire découvrir aux enfants le plaisir de la terre (faire pousser un légume, le manger ensuite) mais aussi accueillir des poules, toujours dans cet esprit de respect de la vie et de la nature.

Les parents de la crèche se sont aussi montrés enthousiastes quant à cette initiative.

Pour mener à bien ce projet, la crèche a répondu à un appel à projet « Semaine de l'arbre » subventionné par le SPW (Ministre Collin). Elle a ainsi reçu divers petits arbres fruitiers, un hêtre pleureur, ainsi qu'un budget de 1000€ pour aménager les abords de la terrasse.

De belles collaborations ...

Une partie de l'équipe a suivi une formation chez les « Hurlus Composteur » pour créer les bacs potagers. Une autre partie a suivi une séance d'information par la cellule environnement pour accueillir adéquatement nos poules.

Les ouvriers communaux ont réalisé une nouvelle terrasse entourée des bacs potagers, la cellule environnement a offert les poules et fabriqué un magnifique poulailler, et le service des plantations a planté les différents arbres et remis le jardin à niveau.

Merci à tous...



LA MAISON MATERNELLE DE MOUSCRON AUX COULEURS DU BONHEUR

Le bus de l'équipe « Que du bonheur », mené par M. Bernard De Vos - Délégué aux droits de l'enfant, a choisi Mouscron pour son huitième arrêt en Wallonie. C'est plus précisément à la « Maison maternelle » qu'il s'est garé, en présence de Mme Ann Cloet - échevine de la Petite Enfance – et des membres du personnel de l'institution.

L'opération « Que du bonheur » a pour objectif, durant plusieurs mois, de poser un regard là où les médias sont moins présents. Mettre en lumière les travailleurs des structures dont les actions touchent à l'humain mais dont les résultats ne sont jamais mis en valeur aux yeux du public. Le Délégué général aux droits de l'enfant a donc décidé de faire du bruit autour d'eux [...] partout en Wallonie et à Bruxelles, dans tous les secteurs où ils travaillent : que ce soit la petite enfance, l'accueil familial, l'école, le handicap, l'adoption, l'Aide à la Jeunesse...

Bernard De Vos explique le choix de Mouscron et sa Maison maternelle : « Nous faisons une réunion pour décider les prochains projets que nous allons mettre en avant et l'action menée ici a retenu notre attention. L'histoire de ces mamans et de leurs enfants, les raisons de leur présence au sein de l'institution, la façon de vivre en communauté ou encore les finalités qui vont s'offrir à eux, sont autant de sujets qui méritent d'être mis en valeur. Puis on le sait, à Mouscron, l'accueil est toujours au top ! Il faut aussi rappeler que l'école communale Raymond Devos a notamment été la première à être labellisée « École des droits de l'enfant », ce n'est pas rien ! »

Dans ce cadre, une visite des lieux ainsi que de riches échanges avec les mamans, enfants et membres du personnel étaient au programme. S'ensuivait une animation-sensibilisation avec les plus petits dans le bus, généralement très apprécié par les enfants comme par les adultes car il amène une approche très différente, moins institutionnelle. La matinée s'est terminée par un moment convivial autour d'un apéritif dans les locaux de la Maison maternelle.

Le reportage sera prochainement disponible sur le blog « Que du bonheur » à l'adresse suivante : <http://quedubonheur-dgde.tumblr.com>.

La Maison maternelle de Mouscron est une maison d'accueil pour femmes en difficultés sociales, enceintes ou accompagnées d'enfants de 0 à 12 ans.

Rue du Nouveau-Monde, 343 - 7700 Mouscron - Tél : 056/34.46.39 - E-mail : maison.maternelle@mouscron.be

Permanence de la personne de contact : Aline DEVAUX

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Présence éducative au sein de l'institution 24H/24.

BIENTÔT LES VACANCES À L'ÉTRANGER AVEC VOS ENFANTS ?

Les vacances d'hiver approchent à grands pas, n'oubliez pas de demander à temps la Kids-ID de votre (vos) enfant(s).

Il semble en effet opportun de rappeler aux parents que la Kids-ID existe et qu'il est nécessaire de ne pas tarder à la demander.

Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Royaume, ce document permet l'identification rapide de votre (vos) enfant(s).

Sur le territoire belge, son port n'est pas obligatoire. Dès lors la Kids-ID ne donne lieu à aucune convocation, contrairement à la carte d'identité électronique pour les adultes.

Pour les voyages à l'étranger, la carte Kids-ID permet aux **enfants belges de moins de 12 ans** de voyager dans l'Union européenne.

Comment demander la carte Kids-ID ?

Le(s) parent(s) ou la(les) personne(s) exerçant l'autorité parentale en fait/font la demande **accompagné(s) de l' (des) enfant(s)** et munis d'une **photo d'identité** sur fond blanc.

Où demander la carte Kids-ID ?

Auprès du service population (bureau n°25) de l'Administration Communale (Hôtel de Ville), éventuellement dans les antennes communales de quartier du Mont-à-Leux ou du Tuquet, ou auprès des maisons communales de Luigne, Herseaux ou Dottignies.

Quelle est la durée de validité de la carte Kids-ID ?

Le document d'identité électronique a une durée de validité limitée à 3 ans maximum à partir de sa délivrance.

Quel est le délai de livraison et le coût de la carte Kids-ID ?

	Type de procédure	Délai de livraison	Prix
Jusqu'au 31/12/2016	Procédure normale	2 à 3 semaines	1 ^{ère} Kids avant 3 ans = 6,20€ Kids suivantes : 8,30€
Prix indexés au 1er janvier 2017			1 ^{ère} Kids avant 3 ans = 6,30€ Kids suivantes : 8,40€

Des procédures d'urgence sont prévues mais à des tarifs nettement plus onéreux.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Population de l'administration communale (056/860.353) ou consultez le site internet du SPF Intérieur : <http://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/documents-didentite/kids-id/>





Marie-Hélène VANELSTRAETE

Echevine de la mobilité, de la sécurité routière, du logement et du patrimoine

Permanences: le vendredi

- de 8h30 à 9h15 à Dottignies
- de 9h30 à 10h15 à Herseaux
- de 10h30 à 11h15 à Luigne
- de 12h00 à 12h30 à la Rénovation Urbaine chaque 1er vendredi du mois

Des projets en faveur de la mobilité

Ce qui va changer en 2017

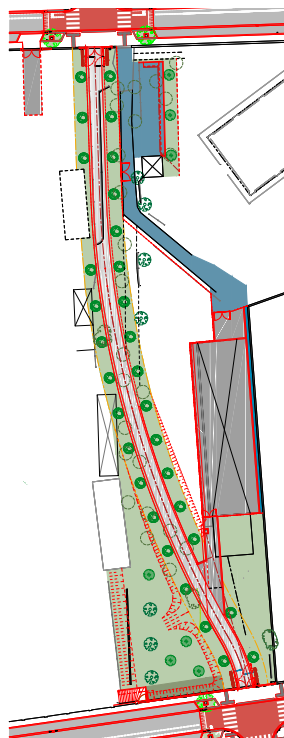
PARC DES PÈRES BARNABITES



État actuel

Aménagement d'un itinéraire piétons / cyclistes dans le parc des Pères Barnabites.

- ▷ Bande de béton de 3m de large
- ▷ Suppression des murs de clôture
- ▷ Eclairage
- ▷ Nouvelle clôture



ESTIMATIF: 416.000€ TTC (subsidés à 50%)

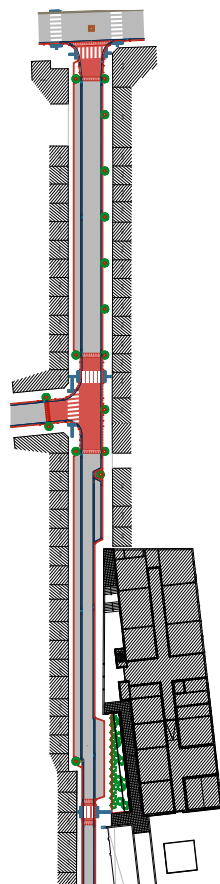
RUE ADHÉMAR VANDEPLASSCHE



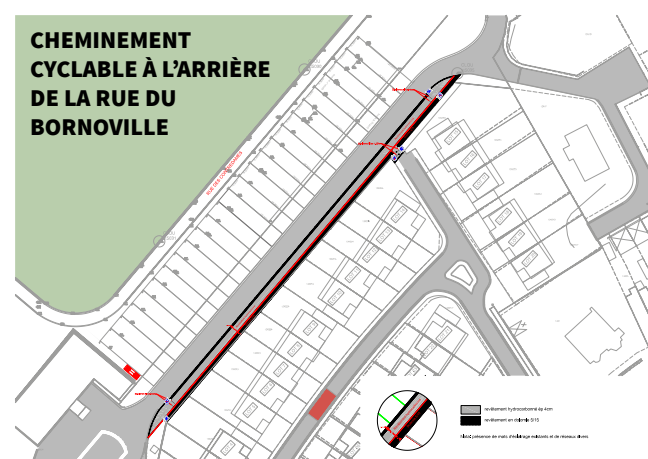
État actuel

Réaménagement de la voirie et de l'égouttage.

- ▷ Réfection de la voirie
- ▷ Zone 30 « abords école »
- ▷ Plateaux aux carrefours
- ▷ Éclairage piéton



CHEMINEMENT CYCLABLE À L'ARRIÈRE DE LA RUE DU BORNOVILLE



Création d'un cheminement cyclable hydrocarbonné qui permettra de relier le clos des Lainiers au pôle de la gare de Mouscron. Avec la future parcelle au-dessus des voies de chemin de fer, ce cheminement permettra de relier facilement Luigne à la gare ou ensuite le centre de Mouscron.

ESTIMATIF: 48.000€ TTC

RÉFECTION DU REVÊTEMENT DE LA RUE DU PLAVITOUT

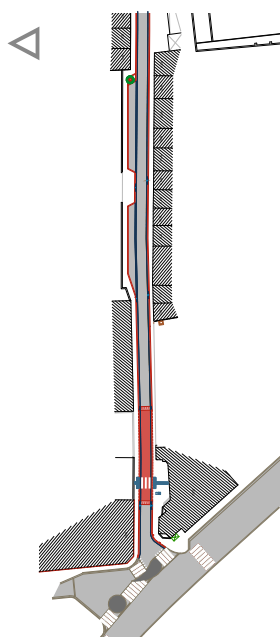


État actuel

Le revêtement en asphalte, abîmé au fil du temps, sera raboté dans le tronçon entre le Boulevard Industriel et la rue Piro-Lannoy.

Un nouveau revêtement hydrocarbonné y sera ensuite posé.

ESTIMATIF: 480.000€ TTC (subsidés à 50% dans le cadre du Plan Communal d'investissement 2013-2016).



ESTIMATIF: 541.500€ TTC pour la voirie (subsidés à 50%) et 303.500€ pour l'égouttage (préfinancés à 100% par la SPGE)

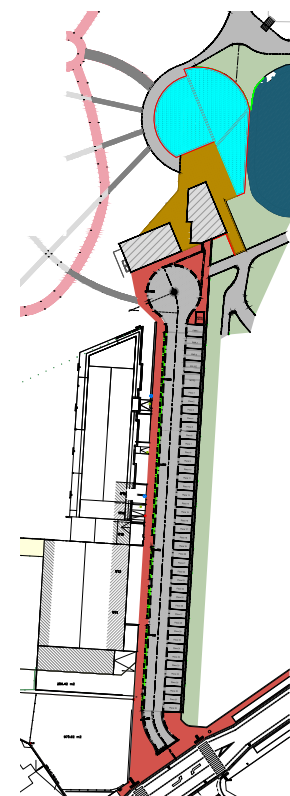
RUE DU ROI CHEVALIER



État actuel

Réaménagement de la voirie et de l'égouttage.

- ▷ Rue mise en cul de sac
- ▷ Jonction des 2 parcs
- ▷ Zone 30
- ▷ Stationnement perpendiculaire côté parc



ESTIMATIF: 420.000€ TTC pour la voirie (subsidée à 50%) et 155.000€ pour l'égouttage (préfinancés à 100% par la SPGE)

BORNES ÉLECTRIQUES



Installation de 2 bornes électriques sur le parking métropole en partenariat avec ORES.



Rue des Croisiers à Herseaux

POSE DE 22 NOUVEAUX TOTEMS

Voici la liste des lieux concernés (essentiellement en entrée de ville): Boulevard des Canadiens, rond-point de la Main, rond-point Avenue Mozart, Avenue de Rheinfelden, sortie RN58 carrefour rue Saint-Achaire, rond-point tunnel sortie RN58, rond-point RN513/carrefour RN518, carrefour chaussée de Gand/chaussée d'Aelbeke, chaussée de Luigne sortie Route de la Laine, Avenue du Parc, rue de la Citadelle, rue du Plavitout, Place Motte

ESTIMATIF: 7.000€ TTC

Chantiers réalisés

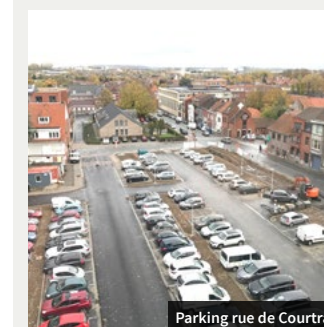
Fin d'année 2016

Plusieurs projets importants se sont concrétisés :

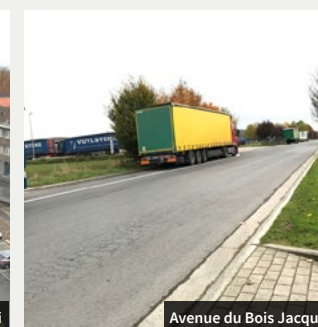
▷ Signalisation: Traçage d'aménagements routiers à la Chaussée de Dottignies et à l'Avenue du Bois Jacquet.

▷ Mobilité: Réalisation du parking situé en bas de la rue de Courtrai (110 places) et Métropole (92 places). Au total, la Ville de Mouscron offre **1300 places de parking gratuites** en centre-ville.

L'équipe du Service Signalisation, emmené par son responsable Vincent Taildeman, a de nouveau réalisé un travail de qualité.



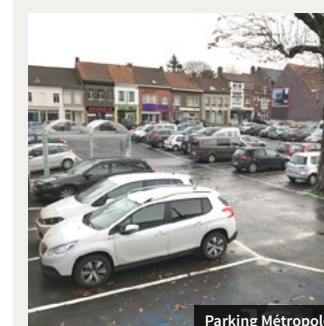
Parking rue de Courtrai



Avenue du Bois Jacquet



Chaussée de Dottignies



Parking Métropole



Avenue du Bois Jacquet



Chaussée de Dottignies



Kathy VALCKE

Échevine de la Jeunesse, des Sports,
de l'Égalité des Chances et du Jumelage
Centre Administratif Mouscron
rue de Courtrai, 63 - 7700 Mouscron
056/860.304 - kathy.valcke@mouscron.be
Permanences : tous les mercredis après-midi,
uniquement sur rendez-vous au 056/860.349

CAMP RANDONNÉES EN RAQUETTES À AUSSOIS (SAVOIE)

Le service des Sports organise un stage de
randonnées en raquette ouvert aux adultes,
confirmés et débutants.
Celui-ci se déroulera à Aussois, au village
CAP France « Fleurs et neige »
du 4 mars au 11 mars 2017.

Le prix est fixé à 740€, comprenant
■ les animateurs randonnées
■ l'hébergement en chambre double,
■ le transport en car,
■ les assurances,
■ la pension complète,
■ la location du matériel,...

Infos auprès de Virginie FRISON
au 056/860.357 ou via virginie.frison@mouscron.be



PÂQUES 2017

Tu as entre 12 et 17 ans ?
Tu aimes le ski
ou le snowboard ?

Le service des Sports de la ville de
Mouscron organise un séjour au
centre UCPA La Norma du
3 au 7 avril 2017



Pension complète
(Transports - assurances - location matériel -
forfaits - remontées mécaniques - cours de ski)
Acompte de 190€ à l'inscription

INFOS ET INSCRIPTIONS :
SERVICE DES SPORTS - 056/860.357

!!! Un stage sera remboursé uniquement sur présentation d'un certificat médical OU
si l'annulation est signalée avant le mercredi précédant le stage.

STAGES 2016-2017 NOËL Sportifs NOUVEL AN



Après les vacances de Toussaint et leurs
stages sportifs qui ont accueilli 200
enfants, le service des Sports dispose
encore de plusieurs places pour les stages
établis pour les semaines de Noël,
du 26 au 30 décembre 2016 et
de Nouvel-An, du 2 au 6 janvier 2017.

Infos auprès de Stéphanie Cardon
au 056/860.335 ou via stephanie.cardon@mouscron.be

UNE FOIS DE PLUS, ST NICOLAS A GÂTÉ LES MEMBRES DU COJM

C'est ce samedi 26 novembre
que s'est déroulée l'assemblée
générale annuelle du Conseil
des Organisations de Jeunesse
de Mouscron, dans les locaux
de la Grange. Le Grand Saint
n'est pas venu les mains vides,
puisque des chèques cadeaux
ont été distribués aux respon-

sables des différentes organisa-
tions de jeunesse présentes.
Nul doute que cette générosité
fera plaisir aux nombreux enfants
membres de ces différentes orga-
nisations de jeunesse de Mous-
cron !

Infos COJM : Véronique Desreumaux
au 056/860.303 ou
via jeunesse@mouscron.be



EGALITE DES CHANCES

C.A.M. RUE DE COURTRAI, 63
7700 MOUSCRON
056 / 86 03 09



Si vous vous sentez concernés par toute forme
de discrimination,
des permanences sont assurées

2^{ème} & 4^{ème} JEUDIS DE CHAQUE MOIS DE 10 À 11H30

Ecoute
Relais
Information
Projets

DOTTIGNIES, HERSEAUX, LUINGNE (MAISON COMMUNALE)

MOUSCRON (RUE DE COURTRAI, 63)

OU SUR RENDEZ-VOUS 056/ 86 03 09

BREVET D'ANIMATEUR EN CENTRE DE VACANCES

Tu auras 16 ans le 8 avril 2017 et tu veux devenir
animateur(trice) dans un centre de vacances ?
Cette formation se déroule du 8 au 15 avril 2017.

Une année de formation c'est:

- 1 semaine de formation théorique en résidentiel
- 1 stage pratique
- 1 week-end d'évaluation

Un cursus complet, c'est 2 années de formation. Les
formateurs, tous actifs, vous proposeront des temps
de formation où les échanges et l'action sont les
moteurs de l'apprentissage.

Infos au Service Jeunesse auprès de Julie Baelen au
056/860 334
julie.baelen@mouscron.be



La salle polyvalente
"La Grange"
peut être louée pour des
manifestations orientées
vers le culturel ou
l'associatif. N'hésitez
pas à nous contacter !
Infos: Gilles Crippiau
056 860 310 gilles.crippiau@mouscron.be

A LA RECHERCHE D'UN JOB ÉTUDIANT ?



TU AS PLUS DE 16 ANS ?
REJOINS-NOUS AVEC TES C.V. ET
TA LETTRE DE MOTIVATION

JOBISTES... EN PISTE !
MERCREDI 22 FÉVRIER 2017

en après-midi

CENTR'EXPO, ENTRÉE RUE DU BLANC-PIGNON - 7700 MOUSCRON
Transport gratuit entre
le parking à l'angle des rues de Courtrai et de Menin et le Centr'expo
avec l'HURLUSBUS

Infos : 056/860.297

ENTRÉE GRATUITE



Les activités « Pass'Sports Golf » à la plaine De Necker
connaissent un succès grandissant. Trois fois par semaine,
ce sont en effet entre 20 et 30 personnes qui sortent
balles, clubs et les tees dans les installations du service
des sports.

Outre ces sessions trihebdomadaires, d'autres activités
sont programmées durant l'année : sorties dans les clubs
de golf de la région, un camp-golf pour enfants durant les
vacances et enfin un week-end d'initiation estampillé
« jumelage » !

En septembre dernier, ce sont près d'une trentaine de
golfeurs mouscronnois et fécampois qui se sont réunis au

Golf de Ronchin afin d'arpenter les fairways. Des duos
aléatoirement formés d'un Normand et d'un Belge, se
sont confrontés lors d'une compétition amicale marquée
par quelques jolis « eagles » mais surtout par de
nombreux éclats de rire et de belles rencontres.

Pour fêter comme il se doit les 5 ans du projet, cette
sympathique troupe prendra en 2017 la direction d'une
autre de nos jumelles : le Vale of Glamorgan (Pays de
Galles). A la découverte des golfs britanniques....

Infos auprès de Geoffrey Vancauwenberghe au
056/860.252 ou via jumelage@mouscron.be



Philippe BRACAVAL
Echevin de l'Enseignement

TROIS CLASSES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE SITE ÉDUCATIF PIERRE DE COUBERTIN



Au lendemain de l'abandon du projet de nouvelle école des sports sur le site de Futurosport, la majorité avait promis d'investir dans les autres implantations scolaires communales.

Le site éducatif Pierre de Coubertin fait naturellement partie de ces écoles. La hausse constante de sa population scolaire a ainsi incité le service de l'Instruction publique à débloquer des fonds pour permettre l'accueil des enfants, l'école étant arrivée à saturation.

C'est ainsi qu'en août, le directeur de l'école, M. Emmanuel Vandewyngaerde, et la communauté éducative, ont eu le bonheur de voir débarquer trois classes modulaires. En provenance des Pays-Bas, elles ont été installées du côté de la chaussée du Risquons-Tout.

Les services communaux ont par ailleurs aménagé le site afin de rendre le lieu très accueillant : une rampe d'accès a ainsi été construite en bordure de ces modules.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la cour de récréation de ce côté de l'école a aussi été refaite et les démarches viennent d'être lancées pour l'acquisition d'un préau.

Enfin, 200.000 € ont été inscrits au budget 2017 pour l'acquisition d'un nouveau bus, chargé de conduire les plus de 200 sportifs de l'école sur les sites d'entraînement.

Le boom de l'EDS

Le site éducatif Pierre de Coubertin réunit trois implantations : une implantation maternelle, une primaire avec un enseignement classique et enfin l'Ecole des sports au niveau primaire. C'est essentiellement dans cette troisième implantation que la hausse de la population scolaire est la plus spectaculaire. En 2010, l'école accueillait ainsi 148 élèves. En 2013, ils étaient déjà 155 ; en 2015, ils étaient 194 et, à la rentrée scolaire 2016-2017, ce sont pas moins de 215 élèves qui y sont inscrits. Soit 45% d'augmentation en six ans.

L'ADIEU AUX RÉFUGIÉS

Le « Refuge » ayant fermé ses portes, les enfants des candidats-réfugiés ont cessé de fréquenter nos écoles. L'année 2016 aura été celle d'un défi relevé haut la main : celui d'accueillir des enfants déracinés parlant peu ou pas notre langue, qui ont connu des situations humaines déstabilisantes. Le travail de préparation mené avec tous les réseaux d'enseignement sur Mouscron avant l'accueil effectif de ces candidats-réfugiés et la mobilisation constante des enseignants pour encadrer, ensuite, au mieux, ces élèves ont permis à ces enfants une scolarisation bénéfique.

Au niveau de l'enseignement communal, deux écoles ont pu profiter d'un DASPA (Dispositif d'Aide à la Scolarisation des Primo-Arrivants) : le complexe éducatif Saint-Exupéry et l'école communale Raymond Devos. Tant les directions que les enseignantes concernées, ainsi que les condisciples de ces écoles ont tout mis en œuvre pour former et soutenir

ces élèves, avec un dévouement et une compréhension sans faille. Les résultats en termes de performances scolaires sont la preuve d'un travail et d'une intégration remarquables et parfaitement réussis.

Parmi ces enseignantes, Mlle Hélène Gilliaux : « C'était une toute nouvelle expérience pour moi, dit-elle. Chaque élève était intégré au sein d'une classe et je les prenais en charge lors de mes périodes DASPA. Je garde de merveilleux souvenirs de ces moments passés auprès d'eux : l'envie d'apprendre, leur sourire, les riches échanges quotidiens... Nous étions préparés à ce qu'ils partent vers d'autres horizons mi-novembre. Cependant, leur départ fut précipité. J'étais sans voix, triste. Pour ma part, j'ai eu la chance d'avoir pu leur dire un dernier au revoir au Refuge avant les congés, une manière « plus facile » de tourner la page... bien que jamais je ne les oublierai. Nous leur avons apporté un peu de nous, mais ce que nous avons reçu en retour est encore plus riche. Si c'était à refaire, je recommencerais sans hésiter. »





Marc CASTEL
Echevin du Personnel

Directeur Général de la Ville de Mouscron, un métier aux multiples facettes.

Dans le cadre de ce « Vivre dans ma ville », Marc Castel, Échevin du Personnel, a souhaité évoquer l'un des postes les plus essentiels pour le bon fonctionnement administratif de la commune, poste qui fera l'objet d'un changement d'attribution dans moins de six mois... : celui de Directeur Général.

Pour cela, Christian Delaere, Directeur Général actuel de la Ville de Mouscron, s'est prêté à une interview pour apporter précisions et vécu par rapport à cette fonction.

Secrétaire communal auparavant, Directeur général aujourd'hui, est-ce que ce changement de nom a également apporté des modifications dans la fonction ?

Concrètement, le changement intervenu suite à un décret publié en 2013 a fait du scribe (Secrétaire) un véritable manager (Directeur). Il s'agit d'une vraie modification statutaire. Les responsabilités civiles et pénales de ce dernier ont été précisées et affirmées. La personne occupant la fonction agit aujourd'hui, aux yeux de la loi, en responsable, alors qu'auparavant elle agissait 'sous l'autorité du Collège'.

La seconde évolution réside dans le fait que le Directeur Général, comme tout autre ouvrier ou employé de la commune, est désormais évalué tous les deux ans... ce qui est tout à fait logique dans la mesure où il détient un rôle clé qui pourrait, s'il est mal mené, enrayer le fonctionnement de l'administration.

Troisième évolution à prendre en compte : le Directeur Général est Chef du personnel. A ce titre il peut (et doit) octroyer les avertissements et les blâmes aux membres du personnel qui font un écart de conduite constaté par leur ligne hiérarchique. Les sanctions majeures restent elles de la compétence du Collège voire du Conseil qui agiront sur rapport du Directeur général.

Le principe de neutralité est primordial pour exécuter la fonction de Directeur Général. Comment s'organise dès lors et malgré tout le travail en lien étroit avec l'Autorité politique ?

Lorsqu'un nouveau Collège communal est installé suite aux élections, il effectue sa déclaration de Politique Générale et adresse au Directeur Général une Lettre de mission. Le Directeur général y répond par un Contrat d'objectifs. Si la Lettre de mission contient les objectifs stratégiques de l'Autorité, le Contrat d'objectifs traduit ceux-ci en objectifs opérationnels en vue d'être concrétisés par diverses actions dont se chargera le Comité de Direction (CO-DIR) et l'administration. Pour ce faire l'administration doit disposer de moyens humains, financiers et matériels... d'où la notion de contrat.

En pratique, on peut dire que la fonction de Directeur Général comporte trois rôles : conseiller, notaire et fonctionnaire dirigeant.

Avant la prise de décision par l'Autorité, il est Conseiller, car avec les services de l'administration il prépare les dossiers à l'attention des membres du Collège et du Conseil.

Pendant la prise de décision, il est Notaire, parce qu'il acte les décisions et va les enregistrer.

Une fois les décisions prises et actées il devient Fonctionnaire dirigeant, car avec les services de l'administration il exécute les décisions.

Au risque de déconvenues, pour un Directeur général, il est important de savoir situer chacune de ses actions dans le bon métier.... C'est notamment ce qui peut être préoccupant pour un Directeur Général en début de carrière car il arrive parfois de se perdre dans les différents rôles de la fonction.

La perception, par le Directeur général, du mécanisme administratif doit donc être double. Son attitude vis-à-vis du Collège communal sera fort différente de son attitude vis-à-vis de l'administration.

Vis-à-vis de l'Autorité politique, le Directeur Général se doit d'être neutre dans sa mission de conseiller et loyal dans sa mission d'exécutant des décisions actées.

Dans un peu moins de six mois, la Ville de Mouscron accueillera son nouveau Directeur Général. Qu'en est-il du processus de recrutement de ce dernier ?

La procédure de recrutement d'un nouveau Directeur Général est fixée par décret et dans les statuts du personnel communal.

Les statuts permettent de procéder par promotion interne, par recrutement ou par les deux simultanément. C'est cette formule mixte que le Collège a proposée au Conseil et que le Conseil a décidé de mettre en œuvre.

Les candidats par promotion doivent être agent communal nommé à titre définitif. Ils doivent être titulaires d'un grade de niveau A et compter, à titre définitif, au moins trois ans d'ancienneté dans ce grade. Ils doivent réussir l'examen organisé conformément aux dispositions statutaires. Sont dispensés de l'examen, les agents qui ont subi avec succès un examen ou un concours d'accès à un grade au moins égal à celui de chef de bureau (niveau A) et disposant de cinq années d'ancienneté dans ce niveau.

Les candidats par recrutement doivent disposer d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A.

Les candidats à la fonction seront évalués par le biais d'épreuves écrites et orale. L'examen comporte en effet au minimum une épreuve d'aptitude professionnelle écrite permettant d'apprécier les connaissances minimales requises des candidats dans les matières suivantes : Droit constitutionnel - Droit administratif - Droit des marchés publics - Droit civil - Finances et fiscalité locales - Droit communal et loi organique des C.P.A.S., et une épreuve orale permettant d'apprécier l'aptitude à la fonction et à la capacité de management, permettant d'évaluer le candidat notam-

ment sur sa vision stratégique de la fonction et sur la maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice de cette dernière en matière de Gestion des Ressources Humaines, de management et d'organisation du contrôle interne.

Pour réussir, les candidats doivent obtenir au moins 50 % des points dans chacune des épreuves et au minimum 60 % des points au total.

Dans le cadre de cette évaluation des compétences requises pour devenir le futur Directeur Général de la Ville de Mouscron, le jury sera composé de cinq personnes, à savoir :

- Deux personnes ayant la fonction de Directeur Général depuis au moins dix ans et désignées par la Fédération de Directeurs généraux du Hainaut,
- Deux experts désignés par le Collège communal,
- Un enseignant qualifié pour donner cours à un niveau universitaire ou haute école.

Les membres du Conseil et les délégués syndicaux peuvent participer aux examens en qualité d'observateurs.

La fonction de Directeur Général décrite en un point positif et un point négatif ?

Le côté positif de la fonction est le fait que nous sommes régulièrement face à de nouveaux challenges et cela implique la recherche de solutions viables... viables sur le plan humain, matériel et financier. Il s'agit d'une fonction dans laquelle, malgré les rythmes fixés par le mode de prise de décision, le quotidien est fait d'imprévus.

Le point négatif de cette fonction est qu'elle implique un rythme et un volume de travail conséquents... mais ce n'est pas un vrai point négatif si le porteur de la fonction est passionné par sa mission, sa ville et ses habitants.





CPAS de Mouscron
Avenue Royale, 5
056/390.450
cpas.social@mouscron.be



Benoît SEGARD
Président du CPAS

Chantal, Bernadette, Philippe, Sylvie ou Jean-Pierre ont un point commun : ils font partie de la grande équipe de « généreux donateurs » du CPAS. Que donnent-ils ? De leur temps et de la bonne humeur : ils sont bénévoles, la plupart en maison de repos.

Rencontre avec quelques-unes des nombreuses personnes qui s'engagent bénévolement à nos côtés.

« J'ai arrêté de travailler, mes petits-enfants sont grands, j'ai du temps et du dynamisme à partager ».

Chantal est bénévole au Home Pierre Mullie à Herseaux. Elle consacre 3 matinées par semaine aux résidents de la maison de repos. « J'ai travaillé comme aide-ménagère à domicile et j'ai l'habitude d'avoir un contact avec les personnes âgées. Je sais qu'elles aiment avoir de la visite, parler ou écouter. Le personnel soignant fait très bien son travail, mais moi



j'ai un petit plus : le temps. Quand je viens ici, je n'ai pas de tâche spécifique ou de mission particulière à accomplir. Je donne un coup de main pour descendre les résidents au restaurant mais surtout, je rends visite. Je suis libre d'écouter les personnes (même si c'est parfois la même histoire qu'elles racontent), de passer du temps à parler de la pluie et du beau temps. Celles qui n'ont pas de famille sont contentes de recevoir de la visite ou de pouvoir papoter. »

Je donne un coup de main pour descendre les résidents au restaurant mais surtout, je rends visite. Je suis libre d'écouter les personnes (même si c'est parfois la même histoire qu'elles racontent), de passer du temps à parler de la pluie et du beau temps. Celles qui n'ont pas de famille sont contentes de recevoir de la visite ou de pouvoir papoter. »



« Le matin quand j'arrive, ils m'accueillent en souriant. » Chantal aime ce contact. « J'espère leur apporter un petit peu de bien-être, mais honnêtement, eux m'apportent énormément. Ce contact, l'idée de se sentir un peu utile et surtout ces sourires, quel

plaisir ! A midi, j'accompagne les personnes qui sont en perte d'autonomie. Je ne me substitue pas au personnel, mais j'essaie d'apporter un peu de chaleur, un petit geste, une aide pour boire le café, un encouragement glissé dans l'oreille. »

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent aux côtés des équipes du CPAS, en maison de repos mais aussi au Studycar ou dans nos ateliers.

Vous souhaitez également donner un peu de votre temps ? N'hésitez pas à me contacter ! Benoit Segard 056/390.450 (uniquement de 13h30 à 16h)

Bernadette, ancienne enseignante, s'occupe chaque lundi matin de la bibliothèque du Home Vandeveld. « Je passe chez les résidents, j'ai une vingtaine de lecteurs fidèles à qui j'apporte chaque semaine de nouveaux livres. Certains me laissent choisir, en précisant un peu leurs goûts. D'autres ont des demandes bien précises : je contacte alors la bibliothèque de Mouscron avec qui

nous avons un partenariat. Le plus difficile, c'est de trouver des livres imprimés en grands caractères. Certains résidents doivent renoncer à lire, non par manque d'envie mais parce que leur vue ne leur permet plus. Bien sûr, les résidents apprécient que je leur apporte des livres, mais souvent, ce qu'ils aiment c'est de parler un peu. Ils commen-



tent les bouquins qu'ils ont lus, on parle un peu des actualités ou de la vie à Mouscron. Jamais des histoires de famille. Je ne me mêle pas de ça. Je suis là pour qu'on passe un bon moment ensemble, pas pour résoudre des conflits familiaux. En tant que bénévole, c'est important de savoir ce qu'on peut apporter, sans empiéter sur le travail des professionnels. Nous, on est « le petit plus ». C'est important, surtout pour les personnes qui n'ont plus personne qui leur rend visite. »



Philippe est l'un des bénévoles qui tiennent la petite « cafétéria » du Home Vandeveld, ouverte l'après-midi du lundi au samedi uniquement grâce à des personnes qui ont envie de donner du temps et de l'énergie pour que les résidents aient un lieu d'accueil chaleureux à leur disposition, pour recevoir les amis ou tout simplement pour passer un peu de bon temps en dehors de la chambre. « J'avais envie de rester actif en étant à la retraite. J'aime le contact, j'aime parler avec les gens. La cafétéria du Home me permet de donner ce que j'ai : du temps et de la bonne humeur. Je ne viens pas tous les jours, ici on a une bonne équipe qui « tourne ». Ceci dit, on sait qu'on peut compter sur tous les bénévoles : quand on s'engage dans ce type d'action, même s'il n'y a pas de contrat, il n'est pas question d'être défaillant. »



« Franchement, je ne pensais pas en commençant que ça m'apporterait autant. Le bénévolat avec les personnes âgées, c'est « gagnant-gagnant » : on essaie de leur apporter de l'attention et elles nous rendent en contrepartie beaucoup de chaleur humaine. »



Les animaux
de nos jardins
disparus

Wanted

Les avez-vous observés ?

Où les avez-vous observés ?

Combien en avez-vous compté ?

Nichent-ils ?

Tout ceci nous intéresse !

Participez à notre enquête

complétez le formulaire en ligne



goo.gl/HtPVDT => Hérisson

goo.gl/uIHmqT => Moineau

goo.gl/VPJQNZ => Machaon

remplissez le formulaire directement sur www.mouscronnature.be ou
Ou Envoyez un mail à fanny.dewitte@mouscron.be



3^{ème} Festival du Film Durable

Ma terre For&ver



Du 13 au 15 janvier 2017

www.mattereforever.be

La programmation

1 lieu – 7 rendez-vous

Vendredi 13 janvier :

- 10h (scolaire) : "Gus"

petit oiseau, grand voyage..., film d'animation de Christian de Vita

- 14h (scolaire) et 19h30 (tout public) : "Comment j'ai vécu 90 jours sans internet" accro au réseau, digital addict, de Pierre-Olivier Labbé

Samedi 14 janvier :

- 10h (tout public) : "Gus"

petit oiseau, grand voyage..., film d'animation de Christian de Vita

- 19h30 (tout public) : "Merci patron"

Regards sur le monde du travail, de François Ruffin

Dimanche 15 janvier :

- 14h (tout public) : "La supplication"

Reflets du monde d'après, de Pol Cruchten
Adaptation du livre de Svetlana Aleksievitch, prix Nobel de littérature

- 17h (tout public) : "Les pépites"

Pour un sourire d'enfant



UNE TAXE SUR LES IMMEUBLES INOCCUPÉS : OUI, MAIS...

A Mouscron, comme dans bien d'autres communes, un règlement-taxe concerne la taxation des immeubles inoccupés et vise les immeubles bâtis (ou partie de ceux-ci) pour lequel aucune personne n'est inscrite au registre de la population. Le montant de cette taxe est fixée à 100€ le mètre de façade pour le 1^{er} exercice d'imposition durant lequel l'immeuble est inoccupé ou délabré, avec une multiplication du nombre de mètres courants par le nombre de niveaux inoccupés.

Il est vrai que des promoteurs immobiliers ou des propriétaires peu scrupuleux n'hésitent pas à laisser à l'abandon des bâtisses qui pourraient être mises sur le marché de la location s'ils étaient en état et rencontreraient ainsi le manque criant de logements, en particulier pour les moins fortunés.

Si c'est l'objectif 1^{er} visé par cette taxation, ECOLO applaudit des deux mains.

Malheureusement, il faut bien constater les dérives d'un système, sans mesure et sans nuance.

Lors du dernier Conseil communal, j'ai pris l'exemple d'un jeune Mouscronnois qui a fait le choix d'investir ses maigres économies dans l'achat d'un logement à retaper (ce qu'il fait quasiment exclusivement lui-même) et qui n'est donc pas habitable tant que les arrivées d'eau, les installations de chauffage et d'électricité, et moults travaux soient réalisés: cela demande un certain temps, voire un temps certain.

Malgré son courrier qui explique la situation et avoir argumenté avec preuves et photos sur l'évolution des travaux, il reçoit un 1^{er} et un second constat d'inoccupation qui précèdent la taxation d'office, sans qu'aucune réponse ni accusé de réception ne soient adressés à la suite de son dossier (finalement envoyé à 3 reprises à la seule personne en charge du Service) ! Ce n'est, selon les informations que j'ai sollicitées, qu'après la taxation d'office et la paiement de la taxe qu'un recours peut être introduit auprès du Collège du Bourgmestre et Echevins et ainsi dépendre de la «bonne grâce» d'une décision aléatoire.

Si, en procédant ainsi, on ne fait pas tout pour décourager des jeunes Mouscronnois d'investir dans leur propre Ville et tout pour les encourager à désertir pour une autre Cité, on ne saurait mieux s'y prendre ! Préférons-nous voir s'installer encore et encore plus de citoyens venus d'ailleurs et disposant de moyens plus conséquents, au détriment des jeunes de notre commune ?

ECOLO demande donc avec force :

- que ce règlement-taxe soit adapté pour qu'il vise son objectif 1^{er}, c'est à dire les propriétaires qui laissent les habitations à l'abandon, sans rien y entreprendre.

- que plus d'humanité, de communication et de mesure soient mises en œuvre dans l'application du règlement, le traitement des situations, et ne pas en faire qu'un acte administratif banal et financier.

Les Conseillers communaux ECOLO vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !



Simon Varrasse,
Avec Luc Tiberghien
et Chloé Deltour
Conseillers
communaux

LE GOUVERNEMENT DE WALLONIE DERNIER REMPART CONTRE L'HÉGÉMONIE CAPITALISTE MONDIALE.

Le Gouvernement Wallon emmené par Paul Magnette a amené le Traité de libre échange entre le Canada et l'Europe, là où il aurait dû être dès le départ : au centre du débat démocratique, dans nos parlements, auprès des représentants des citoyens.

Pour mémoire, le Conseil communal de Mouscron en sa séance du 17 novembre 2014 avait voté une motion concernant le Traité commercial entre les Etats-Unis et l'UE en y invoquant explicitement son refus de toute dérégularisation des normes des droits sociaux et à la santé, des droits humains, des dispositifs de protection de l'environnement ou encore de la protection des travailleurs et des consommateurs.

Grâce au combat du PS, relayant les préoccupations de la société civile, la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Cocof ont obtenu des acquis essentiels dans le cadre de la renégociation sur l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada, dit accord CETA.

Toutes les avancées que nous avons obtenues sont inscrites dans un « instrument » (au sens l'article 31 de la Convention de Vienne) joint au traité, qui a exactement la même valeur juridique que le traité. Le traité et ses annexes forment maintenant un tout indissociable, que nous appelons NOUVEAU CETA.

Les Parlementaires socialistes ont toujours été contre le CETA tel que proposé au départ. Avec les avancées wallonnes, le nouveau CETA garantit une autonomie de la justice, protège nos services publics, notre système de santé et nos normes environnementales.

Face aux dérives potentielles de ce traité dans sa version initiale, grâce au travail d'analyse réalisé par les parlements, les négociateurs PS se sont battus pour protéger les services publics, les agriculteurs et les PME et pour préserver la capacité des Etats à légiférer dans les domaines de la sécurité sociale, la santé publique, l'environnement, les droits sociaux et des travailleurs.

Ce traité constitue désormais le standard de référence pour tous les futurs accords commerciaux.

Fin octobre, le gouvernement Wallon a approuvé le portefeuille des subsides FEDER 2014-2020, et cela concerne la ville de Mouscron. Pour la gare de Mouscron (aménagement de la gare des bus, des voiries régionales et des voiries communales), le montant cofinancé est de 5,667 millions d'euros. Il sera subventionné par la Région wallonne à hauteur de 3,045 millions d'euros et par le fonds Feder pour 2,266 millions d'euros. Sur 5,6 millions d'euros, la ville interviendra à hauteur de 355.100 euros.

Début novembre, l'assemblée générale du PS de Mouscron a désigné le duo de tête de sa liste communale. Christiane Vienne, Sénatrice, Députée régionale et communautaire, tirera la liste. Guillaume Farvacque, conseiller communal et provincial, a été désigné deuxième. Une première étape est ainsi franchie afin de préparer avec les militants et les sympathisants un projet socialiste pour Mouscron.

Mouscron avance mais pour préparer demain, le PS mouscronnois, ainsi en ordre de marche, vous invitera, dans son souhait d'une politique encore plus proche et impliquée localement, à échanger lors de rencontres citoyennes à venir.

Toujours à votre écoute, vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de vos réflexions/idées/projets par email ou par courrier.

Pour le groupe PS
Christiane Vienne
Rue de la Station, 46
7700 Mouscron
contact@christianevienne.be



21^{ème} édition

MOUSCRON SUR GLACE DÈS LE 08 DÉCEMBRE 2016

**1 PATINOIRE
20 CHALETS**

CONCERT

8/12 À 20H:

**INAUGURATION AVEC
ZENITH COVER BAND**

